

Lisez-moi_v2015-08-14

Photographies aériennes de la Nouvelle-Calédonie

Vous avez téléchargé des fichiers de photos aériennes de la Nouvelle-Calédonie sur www.georep.nc, le portail géographique du gouvernement.

Mise en garde

Ces clichés sont des images « brutes » issus des prises de vue aériennes. Ces images ne sont donc :

- ni géoréférencées (les centres de photo sont approximatifs et l'orientation des clichés est fonction du sens du vol de l'aéronef)
- ni ortho-rectifiées (les images ne sont pas corrigées des déformations dues à la prise de vue et au relief du terrain).

Sites web sur lesquels vous des informations sur la photographie aérienne :

- Site de l'IGN : [Présentation de la photographie aérienne](#)
- Site du gouvernement du Canada : [Principes de la photographie aérienne](#)
- Site de l'ENSG : [Cours en ligne sur la prise de vue](#)

Droit de propriété

Les photos aériennes appartiennent au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (DITTT) ou à ses partenaires. Elles sont diffusées sous [licence Ouverte ETALAB](#).

Chaque fichier contient des métadonnées de type EXIF et IPTC pour préciser/rappeler la date de prise de vues, la situation mais également les éléments qui touchent à la propriété du fichier (auteur du cliché, propriétaire de l'image, licence de diffusion, etc.).

Autres information et contacts

Afin de fluidifier les téléchargements, les photographies aériennes ont été ré-échantillonnées (360 ou 720 dpi) puis compressées en jpeg.

Si la qualité des clichés téléchargés n'est pas suffisante pour vos besoins, les clichés en Haute Définition (HD) sont disponibles à la DITTT. Leur délivrance est néanmoins soumise à tarification.

Il est également possible de consulter, sur rendez-vous, à la DITTT les tirages papier « originaux » à l'aide d'un stéréoscope afin de bénéficier de la vue en stéréoscopie des couples d'images.



Pôle clientèle du service topographique (DITTT)

Téléphone : +687 28.03.21

Email : topo.dittt@gouv.nc